# **Ondesures**



### jeudi 28 Février 2019 - n°207

Evénements - Notez bien!

Sécurité-prévention - Rencontre de Villes de France avec Laurent Nuñez, sur la police municipale Initiatives en ligne - Interview de François Zocchetto, maire de Laval, président de l'agglomération de Laval Environnement - Un rapport du CGEDD s'attaque au sujet de la pollution lumineuse

**Numérique -** Lancement de la newsletter de Paroles d'élus !

Fonction publique territoriale - Ouverture des candidatures au Prix « Santé et mieux être au travail » Environnement - 742 espèces de la flore de France métropolitaine menacées

**Numérique -** LocHall, plateforme pour valoriser le patrimoine

### **EVÉNEMENTS**



#### Notez bien!

#### Mercredi 10 avril 2019

 14h00-17h00 : Colloque dédié aux questions d'offre de soins et de désertification médicale

Siège de la MNT, 4 rue d'Athènes, Paris 9ème Inscription Programme

#### **Mardi 16 avril 2019**

- **14h30 - 17h30** : Groupe de travail Politique de la Ville et Aménagement Urbain Siège de l'ANRU, 69 bis rue de Vaugirard, Paris 6ème

#### Mercredi 24 avril 2019

- Déjeuner-débat Enedis et visite de l'espace Grenelle (résaux électriques de demain, mobilité électrique...), Espace Grenelle, 127 ter boulevard Grenelle, Paris 15ème
- Groupe de travail Action Cœur de Ville CGET, 20 avenue de Ségur, Paris 7ème

#### Jeudi 16 mai 2019

2ème Assises de la dématerialisation de la Gazette des Communes (Villes de France partenaire)

#### Mardi 21 mai 2019

- Déjeuner avec Philippe Wahl, PDG du Groupe La Poste

#### Mercredi 12 juin 2019

 - 17h00 : réunion des Directeurs de cabinet de Villes de France Mairie d'Albi

#### Jeudi 13 et vendredi 14 juin 2019 - Albi

Jeudi 13 juin matin : Assemblée générale de Villes de France

Jeudi 13 juin après-midi et vendredi 14 juin : Congrès de Villes de France

Inscription en ligne

#### Du mercredi 3 au vendredi 5 juillet 2019

Voyage d'étude à Copenhague "Ville verte et innovante "

#### Mercredi 10 juillet 2019

Conseil d'administration de Villes de France, Paris

#### Mercredi 25 septembre 2019

Conseil d'administration de Villes de France. Paris

### **SÉCURITÉ-PRÉVENTION**



# Rencontre de Villes de France avec Laurent Nuñez, sur la police municipale

Ce lundi 25 février, l'association *Villes de France*, représentée par sa présidente, Caroline Cayeux, maire de Beauvais, et par Frédérique Macarez, maire de Saint-Quentin, était reçue en audition par Laurent Nuñez, Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Intérieur.

Après une rapide présentation des enjeux entourant les villes moyennes, comme le programme Action cœur de ville, Caroline Cayeux, présidente de *Villes de France*, a rappelé que le concours de la police municipale est régulièrement demandé par l'Etat pour la régulation de nombreuses manifestations publiques, mais aussi pour interdire la circulation de personnes et de véhicules dans des lieux donnés.

Pour répondre à la demande de sécurité et à toutes les formes de menaces, les villes ont ainsi considérablement étoffé les moyens mis à disposition des policiers municipaux, que ce soit en terme de géolocalisation, de vidéo-surveillance (fixe, nomade ou individuelle), mais aussi d'armement, létal ou non. Une majorité de villes ont en effet déjà opté pour les armes à feu (NDLR à l'heure où il est parfois question de « généraliser » celui-ci, cf. rapport parlementaire Fauvergue-Thourot). Il s'agit des dernières tendances issues du <u>Panorama des polices municipales des Villes de France</u> publié en septembre 2018.

Caroline Cayeux a souligné que « les maires ont parfois le sentiment d'une évolution progressive des rôles alors qu'ils restent attachés à l'aspect régalien du maintien de l'ordre, et qu'ils ne souhaitent pas devenir des supplétifs de la Police Nationale ou bien de la Gendarmerie ». Pour la maire de Beauvais il est « nécessaire que l'État clarifie davantage sa vision et sa doctrine d'emploi de l'ensemble des acteurs de la sécurité ».

Au titre des questions plus opérationnelles, la maire de Saint-Quentin, Frédérique Macarez, a illustré quelques problèmes de convergence dans la « co-production de la tranquillité publique, ou de la prévention de la délinquance » et évoqué des pistes d'amélioration.

A titre d'exemple, celle-ci s'est interrogée sur l'échange d'information entre forces de police et polices municipales (ex. temps de consultation à distance des fichiers d'immatriculation, accès à certaines fréquences radio...), et a déploré l'inégalité de traitement d'une ville à une autre dans la production annuelle ou mensuelle d'indicateurs de sécurité ou d'ambiance.

Au niveau du statut, la maire de Saint-Quentin a regretté que le déroulement de carrière d'un directeur de police municipale puisse également souffrir de la comparaison, compte tenu des responsabilités confiées, avec les autres postes de direction d'une collectivité locale. Une amélioration des conditions de carrière de ce type de poste doit pouvoir être engagée.

#### Ouvrir les co-productions en matière de tranquillité

Réceptif aux messages portés par les deux représentantes de *Villes de France*, Laurent Nuñez s'est montré rassurant sur les intentions de l'Etat, ajoutant qu'il n'était pas question que celui-ci se décharge de ses missions auprès des villes.

Vis-à-vis de la consultation de certains fichiers (permis de conduire, cartes grises), le Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Intérieur, a précisé qu'une expérimentation était en cours, et que la facilitation des échanges sur ces deux thèmes était à l'ordre du jour.

En ce qui concerne l'armement des policiers municipaux, Laurent Nuñez, a indiqué être attaché à la libre administration des collectivités territoriales, et reste adepte de la plus grande souplesse possible. Le ministre a d'ailleurs rappelé que la commission consultative des polices municipales était en cours de renouvellement et que l'ensemble des associations serait dès 2019 consulté sur les suites à donner au rapport Fauvergue. Villes de France prendra toute sa part dans cette consultation.

#### INITIATIVES EN LIGNE



# Interview de François Zocchetto, maire de Laval, président de l'agglomération de Laval

Monsieur François Zocchetto, quels sont selon vous les enjeux autour de la ville intelligente/le numérique pour les territoires et leurs habitants ?

Aujourd'hui, le numérique est omniprésent dans nos vies et dans nos villes, les technologies ne cessent d'évoluer et se banalisent. Elles bousculent notre quotidien et modifient notre environnement. Pour que nos villes demeurent

attractives et dynamiques, nous devons accompagner ces transformations, mais en adoptant une attitude éthique, car il s'agit de mettre la technologie au servie de nos concitoyens et non l'inverse. Il me semble primordial d'accompagner

ce mouvement dont les enjeux sont à la fois environnementaux, économiques et sociétaux. Une ville dite « intelligente » met en place une stratégie permettant d'optimiser ses coûts, son organisation et le bien-être de ses habitants en utilisant comme leviers différentes technologies d'information et de communication. Mais elles ne peuvent être déployées qu'en complément d'une politique plus globale pour la ville, consistant à bâtir un territoire répondant aux besoins du citoyen à long terme, à ceux des entreprises, concilié à la problématique environnementale. Est-il utile de préciser que le développement et l'utilisation des TCI (Technologies de la Communication et de l'Information) restent conditionnés par la couverture numérique du territoire ? C'est pour cette raison qu'à Laval, tout le territoire sera couvert par la fibre fin 2019.

#### Quels sont les projets que vous menez localement autour de la réalité virtuelle ?

A Laval, voilà plus de 20 ans que nous investissons dans l'innovation numérique et les technologies immersives et le salon Laval Virtual en est la vitrine, avec comme fers de lance la réalité virtuelle et augmentée. Grâce à ce salon de renommée internationale, aux projets suivis au sein du Laval Virtual Center, je peux dire que notre territoire est à la fois leader et précurseur dans ce domaine innovant. Le Laval Virtual Center fédère un grand nombre d'acteurs de la réalité virtuelle allant de l'enseignement à la recherche en passant par les entreprises et le grand public.

# <u>En tant que membre de Villes de Franc</u>e, <u>comment le réseau peut-il accompagner ces villes dans</u> leur <u>stratégie numérique locale ?</u>

L'association Villes de France alimente le débat sur les projets de développement et sur l'image d'avenir des villes moyennes. Le réseau nous apporte une aide précieuse en termes de stratégie numérique locale.

C'est une force car cela nous permet de bénéficier de l'expertise des autres, qui peuvent faire valeur de référence dans le domaine. Ce qui est le cas par exemple pour nous avec notre expertise de Réalité Virtuelle/Réalité Augmentée. Plus de 90 % des villes en France ont lancé des initiatives autour de la ville intelligente et par le biais du réseau, cela nous permet de les découvrir, de les mettre en valeur, elles nourrissent nos propres projets.

C'est aussi partager de bonnes pratiques (publications, rencontres avec d'autres élus, retours d'expériences, etc.), nous enseignant que nous devons réfléchir de manière collaborative pour maintenir nos villes comme lieu de citoyenneté

#### Zoom sur le salon Laval Virtual

"Laval Virtual" est l'un des premiers salons mondiaux professionnels dédiés aux technologies de la réalité virtuelle et augmentée. Il se déroule à Laval en Mayenne du 20 au 24 mars 2019. (Renseignements et Inscriptions ici)

Laval est le hub national et européen de la Réalité Augmentée /Réalité Virtuelle (RA/RV). Tout l'éco-système se trouve rassemblé sur le campus de la Technopole (LMT) autour du Laval Virtual Center. Au cours de ses 20 années d'existence, Laval Virtual est devenu le catalyseur et le facilitateur indispensable pour les acteurs de la VR/AR et des techniques immersives. C'est un salon professionnel, des conférences et des Awards.

#### Salon et Awards

Avec une surface d'exposition de 9 000 m² c'est la plus grande au monde dédiée à la VR/AR. Le salon accueille plus de 9 000 visiteurs et près de 200 journalistes. La mise en réseau est facilitée via une application mobile. Les Laval Virtual Awards récompensent les solutions qui résolvent des problèmes et aussi les acteurs, projets et programmes émergents. Les lauréats obtiennent un espace d'exposition à Laval Virtual.

#### **Conférences**

Les conférences de Laval Virtual mettent en lumière les tendances et les perspectives de la technologie, vous trouverez tout ce dont vous avez besoin pour comprendre la VR/AR dans l'espace dédié aux conférences. Nos trois cycles principaux : VRticals (thématiques sectorielles), TranVRsals (thématiques sur la vision prospective) and ConVRgence (VRIC) vous permettent de maîtriser tout le spectre des technologies immersives.

#### **ENVIRONNEMENT**



# Un rapport du CGEDD s'attaque au sujet de la pollution lumineuse

La mission du CGEDD (Conseil général de l'Environnement et du Développement durable) a publié en début de cette année son rapport demandé à l'origine par le ministre Nicolas Hulot sur la pollution lumineuse. Le collectif d'auteurs - Maryline Simoné, Jean-François Landel, et Isabelle Auricoste, - montre que « l'éclairage public est perçu comme le principal facteur de pollution

lumineuse même si l'éclairage privé s'avère en réalité aussi impactant sur certains territoires, notamment périurbains ». Le rapport constate « un manque de cohérence de la politique de la prévention du risque de pollution lumineuse, vue sous le seul angle des économies d'énergie liées à la rénovation de l'éclairage public, sans prise en compte des enjeux de biodiversité ou de santé humaine ». Il est donc proposé de privilégier une approche pragmatique sur la base d'un plan d'action « lumière », dont voici le détail :

#### Besoin d'un inventaire géolocalisé et d'une sensibilisation

La mission propose que soit généralisé un « inventaire géolocalisé des sources lumineuses du parc public des collectivités ». Elle préconise de lancer un plan national d'éducation, d'information, de formation, de communication et d'ouvrir une réflexion sur un étiquetage environnemental de l'éclairage. Des actions pourraient être rapidement mises en œuvre pour sensibiliser notamment commerçants et entreprises aux impacts des éclairages éblouissants et au respect de la réglementation, et soutenir les collectivités, peu enclines à une approche répressive.

#### Chercher une « normalisation technique »

Au plan juridique, la mission estime nécessaire de faire de la normalisation technique le vecteur privilégié de diffusion de la prévention de la pollution lumineuse auprès des professionnels, d'autant qu'elle est intégrée dans les cahiers des charges des marchés d'opérations de rénovation. La mission suggère aussi que les différentes réglementations sectorielles prévoient des dispositions harmonisées pour des équipements ou des installations ayant le même impact négatif en termes d'éclairage excessif.

#### Vers une sanction pour « les enseignes publicitaires lumineux »

Les auteurs proposent un dispositif de sanction administrative unifié pour toutes les installations lumineuses excessives, y compris les enseignes et panneaux publicitaires lumineux. Elle recommande de s'appuyer sur la planification qui permet mieux de prévenir les risques à différents niveaux pour y intégrer progressivement une « trame étoilée » et un « plan lumière » prescriptif et cohérent, adapté au contexte local, comprenant aussi le règlement local de publicité (RLP). La mission identifie plusieurs actions prioritaires : mettre l'accent sur le remplacement des luminaires et ampoules les plus néfastes, sur l'extinction nocturne ou la sobriété de l'éclairage des sites commerciaux et industriels, sur l'éclairage excessif des panneaux publicitaires lumineux.

#### Les changements à planifier

Une suppression d'ici six ans du stock des luminaires boules, lampes à sodium et à vapeur de mercure pourrait être prévue en y associant une action spécifique de Recyclum (l'éco-organisme chargé de la collecte et du recyclage des lampes usagées). Seraient à hiérarchiser les priorités de rénovation et les actions sur les équipements les plus polluants au plan national pour y associer plus facilement une éventuelle aide financière publique. Plusieurs indicateurs de sensibilisation aux enjeux seraient à créer : l'évolution du nombre de points lumineux, l'avancement de la rénovation du parc d'éclairage public, le développement des trames étoilées, les évolutions des espèces témoins de la biodiversité nocturne. La mission propose un pilotage national plus affirmé pour définir des priorités d'action publique et mettre en place un véritable suivi sur la base d'indicateurs. La création d'un conseil national « lumière » , présidé par un élu, associant les principaux acteurs concernés (collectivités, professionnels, ONG), est aussi évoquée.

Le rapport

### **NUMÉRIQUE**



#### Lancement de la newsletter de Paroles d'élus!

Projets innovants, usages numériques, décryptages et témoignages, chaque samedi, la newsletter Paroles d'Elus vous invite à (re)découvrir les principaux contenus qui ont fait l'actualité de la semaine. Au programme cette semaine : inscriptions au Congrès *Villes de France*, Micro-Folies à Nevers, retour sur les rendez-vous de l'intelligence locale de *Villes de France* consacrés à l'innovation, le baromètre de l'Entrepreneuriat Social et la feuille de route InfraNum pour 2019.

S'incrire à la newsletter

#### **FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE**



# Ouverture des candidatures au Prix « Santé et mieux être au travail »

La Mutuelle Nationale Territoriale (MNT), SMACL Assurances et les grands acteurs de la fonction publique territoriale (FPT), dont notamment *Villes de France*, lancent la 7e édition des Prix santé et mieux-être au travail de la FPT. L'objectif est de valoriser et de récompenser les démarches de prévention mises en œuvre par les collectivités territoriales et les centres de gestion. Les Prix

santé et mieux-être au travail participent également à la diffusion d'une culture de la prévention dans les collectivités en partageant les bonnes pratiques. Les collectivités territoriales ont jusqu'au 19 avril 2019 pour déposer un dossier et

faire connaître et reconnaître les démarches de prévention. Les Prix santé et mieux-être au travail de la fonction publique territoriale sont ouverts aux collectivités territoriales, établissements publics locaux et centres de gestion de France, de toutes tailles, qui souhaitent valoriser les démarches de prévention mises en place pour leurs agents. Pour cette nouvelle édition, les Prix évoluent afin de mieux répondre aux enjeux actuels et de permettre la valorisation du plus grand nombre de projets. Les collectivités peuvent postuler dans six catégories : « Santé au travail et pratiques innovantes », « Santé au travail et démarche participative », « Santé au travail et acteurs du territoire », « Santé au travail et qualité de service », « Prévention et risques routiers », « Prix spécial centre de gestion ». Le Prix spécial centre de gestion valorise les démarches spécifiques d'accompagnement en matière de prévention et d'appui aux collectivités affiliées. Tous les lauréats bénéficieront d'un accompagnement offert par la MNT et SMACL Assurances, afin de poursuivre leurs actions de prévention en 2020.

#### En savoir plus:

- Le règlement des Prix santé et mieux-être au travail de la FPT 2019
- Le dossier de candidature

#### **ENVIRONNEMENT**



# 742 espèces de la flore de France métropolitaine menacées

Pour la première fois, le risque de disparition de l'ensemble de la flore vasculaire de France métropolitaine a été évalué, grâce à une collaboration associant le Comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature (
<u>UICN France</u>), la <u>Fédération et le réseau des Conservatoires botaniques</u>
<u>nationaux</u>, l'Agence française pour la biodiversité (AFB) et le <u>Muséum national</u>

<u>d'Histoire naturelle</u> (MNHN). Les 4 982 espèces de plantes indigènes recensées sur le territoire ont fait l'objet d'un examen approfondi, conduisant à la parution d'un nouveau chapitre de la « <u>Liste rouge des espèces menacées en France</u> ». Les résultats montrent que 15 % des espèces encourent un risque de disparition, soit 742 espèces de plantes classées menacées ou quasi menacées. Les « *plantes vasculaires* » correspondent à un groupe qui rassemble l'ensemble des plantes à fleurs, des fougères et des conifères, soit près de 5 000 espèces indigènes recensées en France métropolitaine. L'analyse fine des menaces pour ce groupe extrêmement riche et diversifié a requis plus de trois ans de travaux, la synthèse de près de trente millions de données floristiques rassemblées par les Conservatoires botaniques et la mobilisation d'une quarantaine de botanistes experts. La base scientifique inédite que constitue ce chapitre de la Liste rouge nationale aidera à réorienter les priorités et à poursuivre les stratégies de préservation de la biodiversité à l'échelle nationale comme à l'échelle locale.

#### En savoir plus:

Infographie des résultats

Tableau synthétique avec catégories et critères

<u>Publication : UICN France, FCBN, AFB & MNHN (2018). La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Flore vasculaire de France métropolitaine. Paris, France.</u>

### **NUMÉRIQUE**



## LocHall, plateforme pour valoriser le patrimoine

LocHall est dédiée à la promotion et à la valorisation du patrimoine public d'exception. Le patrimoine public Français est riche et souvent méconnu des acteurs privés alors même qu'il représente un potentiel d'attractivité important. LocHall est une plateforme qui vise à promouvoir le patrimoine public de qualité disponible à la location pour des évènements (particuliers ou entreprises). Elle ne joue qu'un rôle d'intermédiaire et d'écrin pour mettre en valeur les sites proposés.

Les administrations et collectivités gardent ainsi toutes leurs prérogatives pour organiser, gérer la disponibilité et définir les conditions de la location. Afin d'agrémenter les locations et de favoriser l'économie locale, la plateforme présente également les services de prestataires privés de proximité capables d'intervenir sur ces sites (traiteurs, loueurs d'équipement, animateurs...).

#### En savoir plus

Pour référencer un site : Diane Domas - [email protected]

Edité par Villes de France 94 rue de Sèvres - 75007 Paris Tél. : 01 45 44 99 61 http://www.villesdefrance.fr © O.U. © Fotolia Directeur de la publication Gil Avérous Directeur délégué Jean-François Debat Rédacteur en chef Guillaume Ségala Rédaction Armand Pinoteau, Margaux Beau, Arthur Urban Secrétariat Anissa Ghaidi

